

KEES MEERHOFF

## Commenter Térence au XVI<sup>e</sup> siècle: Rhétorique, éthique et théologie

*Abstract:* Terence, celebrated author of six comedies, has been studied in many classrooms during Antiquity. A witness of this fact is the extensive commentary by Donatus. Among most fathers of the Church, Terence had a bad press. For Lactantius, the eloquence displayed in comedy is altogether pernicious. Augustine singles out a well-known passage from the *Eunuch* for censure on several occasions.

In Renaissance education, nonetheless, Terence remained a prerequisite for mastering eloquence. Erasmus strongly recommended him to teachers of his age. Melanchthon's belief in Terence as a master of excellence in everyday Latin and a model of rhetorical skill was strengthened by his positive appraisal of Terence's moral intentions. In the theological philosophy he developed, ancient ethics acquired a prominent place. Disciples of the *praeceptor Germaniae* published extensive commentaries on Terence's comedies. J. Willich carefully defined the moral issues of each individual scene in his surprisingly detailed analysis of Terence's comedies. His commentary (1550) enjoyed considerable fame.



Gustav Klimt, Danaé (vers  
1907–1908)

*C'est le guidon droit, facile et plaisant,  
De bonnes mœurs, et miroir evident,  
Que Fabius, l'orateur Ciceron,  
Erasme aussi, trois flambeaus immortelz,  
Ont imité, et tenu pour patron,  
En leurs escrits doctes, et eternalz.*

Jean Bourlier<sup>1</sup>

**L**a lecture de Térence prend une place importante dans la pédagogie occidentale, et cela dès l'Antiquité<sup>2</sup>. Dans son *De inuentione*, Cicéron recommande à plusieurs reprises des passages d'une de ses pièces. Ainsi, le récit du père à son affranchi au sujet des faits et gestes de son fils au début de *L'Andrienne*, présente selon lui un modèle d'exposition structurée selon les règles de la *partitio*<sup>3</sup>. Le précieux commentaire de Donat sur les pièces de Térence confirme avec éclat son statut d'auteur scolaire, étudié comme modèle d'élégance grammaticale et d'efficacité oratoire. L'adverbe *oratorie* revient souvent sous la plume de Donat, de même qu'une foule de termes techniques empruntés à la grammaire et à la rhétorique grecques<sup>4</sup>. À Rome, Jérôme a compté parmi ses élèves. Ce savant Père de l'Église était tourmenté par l'idée de s'être trop attardé sur les textes de l'Antiquité païenne. Sa crainte d'être cicéronien plutôt que chrétien (*Ep.* 22, 30) a souvent été évoquée et représentée jusque sur les carreaux décorant les chapelles<sup>5</sup>. Grâce à Donat, il a dû avoir une connaissance intime du théâtre de Térence.

Or comme on sait, le théâtre avait plutôt mauvaise presse dans la littérature patristique. Bien avant Jérôme, Lactance, maître de rhétorique à Carthage surnommé « le Cicéron chrétien », avait exprimé son horreur devant les séductions du théâtre, d'autant plus néfastes qu'elles sont véhiculées par le style et le rythme. L'éloquence des auteurs dramatiques fixe des scènes d'une impudicité innommable dans la mémoire des jeunes élèves. La comédie se réduit

<sup>1</sup>« En la louenge de Térence, Sonnet. » (tercets), en tête des *Sis comédies de Térence*. . . , Anvers 1566, f<sup>o</sup> [A4] v<sup>o</sup>. À la fin, f<sup>o</sup> [Pp2] v<sup>o</sup>, sonnet signé J. Vezou. Voir *infra* note 62.

<sup>2</sup>H. I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1955, p. 341, 374.

<sup>3</sup>Cic. *De inv.* I, xxiii, 33 ; cf. *De orat.* II, lxxx, 326–7, la même scène comme exemple d'une *narratio* réussie.

<sup>4</sup>*Aeli Donati quod fertur Commentum Terenti (Vol. 1.2). Commentaire d'Aéli Donat à L'Eunuque de Térence*. Édition, traduction et commentaire par Bruno Bureau, Christian Nicolas et Emmanuelle Raymond, online ([hyperdonat.huma-num.fr](http://hyperdonat.huma-num.fr)).

<sup>5</sup>Par exemple dans la chapelle du Convento do Espinheiro près d'Évora.

selon Lactance à un enchaînement d'horreurs : ce ne sont que vierges violées et débauches de prostituées. Et les gestes des acteurs ! Leurs mouvements lubriques sont autant d'incitations à donner libre cours aux instincts les plus bas<sup>6</sup>.

Ce passage des *Institutiones divines* (VI, 20) deviendra un *locus classicus* dans la réflexion chrétienne sur le théâtre<sup>7</sup>. Augustin, qui lui aussi avait un passé d'élève et de maître de rhétorique, s'acharnera à dénoncer *L'Eunuque* de Térence, où, en effet, il est question d'une courtisane et d'une jeune esclave violée dans son sommeil. À trois reprises, il évoque un cours qu'il avait suivi dans sa jeunesse, lui, l'enfant surdoué « qui promet ». Dans les *Confessions*, il se met en scène en tant que victime involontaire de l'enseignement païen.

Sous prétexte d'enseigner la langue latine et l'éloquence, ses maîtres lui proposent une scène choquante, celle au cours de laquelle l'eunuque – ou plutôt : un faux eunuque – s'inspire d'une peinture murale représentant Jupiter, dans la maison d'une *meretrix*, qui s'appelle Thais. Elle s'avère d'ailleurs une courtisane respectable. Jupiter prend la forme d'une pluie d'or afin de s'insinuer (« richement jaunissant », dira Ronsard<sup>8</sup>), dans le giron de Danaé endormie. De cette manière, il abuse d'elle et lui fait un enfant, Persée. Le jeune homme qui se fait passer pour eunuque tire argument de cet auguste exemple pour se permettre une manœuvre similaire. Ou, comme Augustin le dira plus précisément dans la *Cité de Dieu*, « il tire d'une telle autorité un garant pour ses turpitudes ». Voici en effet comment l'étourdi justifie son acte<sup>9</sup> :

<sup>6</sup>Migne, Patrologie Latine [=MPL] VI, 710 (avec les *variorum notae*) : *Nam et comicae fabulae de stupris virginum loquuntur, aut amoribus meretricum : et quo magis sunt eloquentes, qui flagitia illa finxerunt, eo magis sententiarum elegantia persuadent, et facilius inhaerent audientium memoriae versus numerosi, et ornati*. Nous soulignons pour mettre en évidence l'arrière-plan rhétorique des propos de Lactance (250 – vers 320).

<sup>7</sup>Voir aussi les citations d'écrits patristiques rassemblées par Sylviane Léoni dans *Le poison et le remède. Théâtre, morale et rhétorique en France et en Italie 1694–1758*, Oxford 1998, p. 5–15.

<sup>8</sup>*Les amours*, 1552, 1<sup>er</sup> livre, sonnet 20.

<sup>9</sup>Ter. *Eun.* III, v, v. 583–591 (Chéréa, *déguisé en eunuque*) : [. . .] *dum apparatur, virgo in conclavi sedet / suspectans tabulam quandam pictam ; ibi inerat pictura haec, lovem / quo pacto Danae misisse aiunt quondam in gremium inbrem aureum. / egomet quoque id spectare coepi, et quia consimilem luserat / iam olim ille ludum, inpendio magis animu' gaudebat mihi, / deum sese in hominem convertisse atque in alienas tegulas / venisse clanculum per inpluivum fucum factum mulieri. / at quem deum ! 'qui templa caeli summa sonitu concutit.' / ego homuncio hoc non facerem ? ego illud vero ita feci—ac lubens*. (Elle, comme on prépare, est dans sa chambre, assise, / et regarde une fresque peinte ; / c'était là un tableau qui montrait Jupiter / et comment selon la légende / il fit pleuvoir de l'or qui couvrit Danaé. / Et moi aussi, j'ai commencé / à regarder ; et c'est bien un jeu tout pareil / que ce dieu avait joué là, / et cela augmentait le plaisir de mon cœur : / ce dieu qui, pour devenir homme, avait

*Et quel grand dieu ! celui-là même, « qui la voûte du ciel de son tonnerre ébranle » !*

*Et l'homuncule (homuncio) que je suis, ne ferait pas ainsi ! Je l'ai fait, ça m'a plu.*

Térence pousse la bouffonnerie jusqu'à insérer une périphrase pompeuse d'Ennius pour désigner le dieu suprême de l'Olympe. On remarquera que dans son réquisitoire, Augustin se sert d'instinct de ses compétences rhétoriques. Comme Donat, il a reconnu dans le raisonnement du jeune homme un argument *a maiore*. Le grammairien observe : « De manière oratoire (*oratorie*), tandis qu'il exalte Jupiter, il se rabaisse lui-même ». Contrairement à Donat, qui cherche à disculper Térence, Augustin présente la scène comme une preuve décisive du caractère dépravé de la formation qu'il avait reçue avant sa conversion : « Non, ce n'est pas du tout, pas du tout dans une turpitude de ce genre, dit-il avec emphase, qu'on apprend plus facilement ces mots-là, mais c'est grâce à des mots de ce genre que l'on commet avec plus d'assurance cette turpitude-là ! »<sup>10</sup>. Donat avait suggéré que Térence, « en philosophe (*φιλοσοφικῶς*), montre clairement quel désastre causent aux mœurs des gens et aux cités les inventions des poètes »<sup>11</sup>. Platon ressuscité, le poète affranchi

---

changé d'aspect, sous un toit étranger / s'était introduit en cachette, / et par l'impluvium, pour berner une femme. / Et quel grand dieu ! &c.). Térence, *L'Eunuque*. Texte établi par J. Marouzeau. Traduction et commentaire par Bruno Bureau et Christian Nicolas, Paris 2015, p. 198–199.

<sup>10</sup>Nous suivons la traduction de E. Tréhorel et G. Bouissou (*Bibl. Augustinienne*, 1962). Comme on sait, dans l'Antiquité *l'enarratio poetarum* était du ressort du *grammaticus*. Augustin (354–430) n'est pas le seul parmi les Pères de l'Église à se plaindre de sa formation païenne tout en démontrant, par l'efficacité oratoire de son attaque, les bénéfices de cet enseignement. Pour des raisons apologétiques similaires Arnobe, professeur de rhétorique et maître de Lactance, s'était déjà acharné près d'un siècle auparavant contre le dieu suprême des païens, en dénonçant les multiples « turpitudes » commises par Jupiter. Voir son *Adversus nationes* composé vers 300, livre V, en particulier V, xxii, 5 [MPL V, 1125–1127] : *Eadem ubique est Iuppiter fabula, neque ullum turpitudinis genus est, in quo eius non nomen consociatis libidinibus conseratis, ut videatur miserabilis prorsus nullam non esse causam ob aliam natus, nisi ut esset criminum sedes, maledictorum materia, locus quidam expositus, in quem spurcitiae se omnes sentinarum conluuionibus derivarent.* « Je ne sais s'il est possible de renchérir sur Arnobe dans une telle matière [...] Comme il était frais émoulu de la profession de rhétoricien, il n'y eut point de couleurs, ni point de figures, dont il n'animât son style », observe avec une pointe d'ironie Pierre Bayle, dans l'article « Jupiter » de son *Dictionnaire historique et critique*, 5<sup>e</sup> éd., Amsterdam *e.a.*, 1740, avant de récuser toute prétention des chrétiens à une quelconque supériorité morale : « C'est un abus de croire que les mœurs d'une religion répondent aux dogmes de la confession de foi » (*ibid.*, remarque D).

<sup>11</sup>Donat, *ad Eun.* v. 588 : *deum se in hominem convertisse* ] *φιλοσοφικῶς Terentius demonstravit, quam cladem moribus hominum et ciuitatibus afferant fragmenta poetarum, cum exempla scelerum afferant peccaturis.* v. 591 : *ego homuncio hoc non facerem* ] oratorie

se serait donc tourné contre ses confrères en dénonçant la peinture comme un mal dangereux. Augustin, par contre, prétend ne voir que l'immoralisme et plaide implicitement pour une éducation chrétienne. Avec des accents pathétiques, posant en victime d'un viol moral, il s'exclame : « Et moi, c'est avec plaisir que j'ai appris ces choses et j'en faisais mes délices, pour mon malheur ! »<sup>12</sup>. Constatons que, malgré leurs divergences, des considérations d'ordre éthique dominent le discours de ces deux professionnels de la parole.

Il est à peine permis d'expédier en quelques phrases la réception de ces débats au Moyen Âge<sup>13</sup>. D'excellents chercheurs s'attachent actuellement à démontrer l'importance du théâtre latin et vernaculaire dans la formation aux métiers de la parole, en particulier en milieu urbain, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>14</sup>. Quel rôle a pu y jouer Térence ? Peut-on y déceler l'influence des novateurs italiens de l'enseignement, qui combattent les idées reçues des gens d'Église et défendent la cause de Térence et des autres grands classiques?<sup>15</sup> On connaît le combat

---

*ut louem extulit, ita detraxit sibi: ille est deus et magnus, ego non homo sed homuncio.* Nous soulignons. (hyperdonat) Cf. supra note 4.

<sup>12</sup>Augustin, *Confess.* I, xvi, 26 [MPL XXXII, 672] : *Et tamen, o flumen tartareum, iactantur in te filii hominum cum mercedibus, ut haec discant, et magna res agitur cum hoc agitur publice in foro, in conspectu legum supra mercedem salaria decernentium, et saxa tua percussis et sonas dicens: 'hinc verba discuntur, hinc acquiritur eloquentia, rebus persuadendis sententiisque explicandis maxime necessaria.' ita vero non cognosceremus verba haec, 'imbrem aureum' et 'gremium' et 'fucum' et 'templa caeli' et alia verba quae in eo loco scripta sunt, nisi Terentius [Eun. III, 5] induceret nequam adolescentem proponentem sibi Iovem ad exemplum stupri, dum spectat tabulam quandam pictam in pariete ubi inerat pictura haec, Iovem quo pacto Danae misisse aiunt in gremium quondam imbrem aureum, fucum factum mulieri ? et vide quemadmodum se concitat ad libidinem, quasi caelesti magisterio : 'at quem deum ! (inquit) qui templa caeli summo sonitu concutit. ego homuncio id non facerem ? ego vero illud feci ac libens'. non omnino per hanc turpitudinem verba ista commodius discuntur, sed per haec verba turpitudine ista confidentius perpetratur [ . . . ] Et tamen ego, deus meus, in cuius conspectu iam secunda est recordatio mea, libenter haec didici, et eis delectabar miser, et ob hoc bonae spei puer appellabar.* Nous soulignons. On remarquera la savante constellation des « figures de mots » : parallélisme, assonances, etc. Cf. *Civ. Dei* II, 7 et *Ep.* 91, 4 [MPL XLI, 53 ; XXXIII, 315] : référence à la même scène de *L'Eunuque*.

<sup>13</sup>Pour un tour d'horizon, voir Giulia Torello-Hill et Andrew J Turner (dir.), *Terence between Late Antiquity and the Age of Printing : Illustration, Commentary and Performance*, Leyde 2015.

<sup>14</sup>Mathieu Ferrand, « Le théâtre des collèges, la formation des étudiants et la transmission des savoirs aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *Camenuiae* n° 3 (juin 2009), online ; Katell Lavéant, « Le théâtre dans la formation oratoire des écoliers au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue de Synthèse* 133-2 (2012), p. 235-250.

<sup>15</sup>Voir aussi le fascinant « collaboratoire » lancé en 2008 par Paul F. Gehl, *Humanism for sale – Making and Marketing Schoolbooks in Italy, 1450-1650*, online, chap. I<sup>er</sup> : « From School Author to School Book : Terence in Manuscript and Print ». Site hébergé par la Newberry Library centré sur l'histoire du livre, qui aborde aussi

qu'ont mené un Salutati et un Guarino<sup>16</sup> en faveur de la lecture des auteurs païens. Selon eux, celle-ci reste indispensable pour l'acquisition des langues et l'apprentissage de l'éloquence. Les conservateurs sont accablés de citations patristiques, de Jérôme à Augustin en passant par Basile. Pour Guarino, on a pu démontrer une adoption très rapide de ses idées dans l'Europe du Nord. Des pédagogues allemands reprennent ses plaidoyers et renvoient aux mêmes passages patristiques pour défendre la lecture de Térence dans leurs cours<sup>17</sup>.

Avec la publication des œuvres d'Agricola et d'Érasme, ce courant favorable s'élargit et infléchit de façon décisive l'enseignement. La grammaire, la rhétorique et la dialectique sont désormais considérées comme des instruments au service de l'analyse et de la création des textes. La lecture se fait à la fois plus technique et plus systématique. Les commentaires de Donat sont toujours avidement exploités, ses remarques éparses concernant l'agencement des scènes et le caractère oratoire de certains passages sont méditées. De véritables grilles de lecture sont ainsi développées, de plus en plus sophistiquées. En somme, dans cet « âge de l'éloquence », les textes de Térence sont plus que jamais étudiés comme des échantillons de textes persuasifs et décortiqués pour découvrir les secrets de l'art oratoire. Du coup, la

---

l'histoire de l'éducation et déborde le cadre italien mentionné dans le titre. Voir *ibid.*, chap. IV, 7 : « Josse Bade, Editor and Printer ». Sur ce passeur de textes, cf. *infra* note 60.

<sup>16</sup>C. Salutati, lettre au religieux Giovanni de Angelis, datée de Florence, le 21 septembre 1401 ; Guarino, lettre au frère mineur Giovanni da Prato, datée de Ferrare, le 7 avril 1450. Voir *Epistolario di Guarino Veronese*, éd. R. Sabbadini, Venise 1915-1919, II, p. 519-532 (*Ep.* 823) et III, p. 419-422 (commentaire). *Ibid.* III, p. 532-534, la réponse du religieux (*Ep.* 824), incomplète. Sur Guarino, cf. l'étude de John Ward, dans *Rhetoric and Pedagogy. Its History, Philosophy, and Practice. Essays in Honor of James J. Murphy*, W. Horner et M. Leff (Ed.), Mahwah/Hove 1995, p. 97-127 : « The Lectures of Guarino da Verona on the *Rhetorica ad Herennium* : A Preliminary Discussion » (avec bibliographie importante) ; Marco Villosi, *Da Guarino a Boiardo. La cultura teatrale a Ferrara nel Quattrocento*, Rome 1994.

<sup>17</sup>Agostino Sottili, « L'orazione padovana di Ulrich Gossembrot ad introduzione di una lettura di Terenzio », dans P. J. Becker *e. a.* (Ed.), *Scrinium Berolinense. Tilo Brandis zum 65. Geburtstag*, Berlin 2000, vol. 2, p. 1038-1051. Voir les citations patristiques données dans les notes. Basile (vers 330-379), dans son *Oratio ad adolescentes*, plaide pour un usage sélectif des textes païens. C'est comme s'il faisait allusion à *L'Eunuque* de Térence quand il dit : *Deorum vero adulteria atque amores et scelestos concubitus ac eos maxime summi ac principis omnium, ut illi asserunt, Iovis, quae ne de pecudibus quidem sine rubore quis diceret, iis relinquemus qui in scaena versantur* [IV, 6]. Traduction par Leonardi Bruno utilisée par Guarino et citée par Sottili, *ibid.*, p. 1050 note 74. Voir Basilio di Cesarea, *Discorso ai giovani ; Oratio ad adolescentes; con la versione latina di Leonardo Bruni*, éd. Mario Naldini, Florence 1984, p. 91-92 (grec), 235-6 (latin).

question de la portée morale de ses pièces revient sur le devant de la scène<sup>18</sup>.

Quelques exemples suffiront pour montrer que la méfiance envers le théâtre en général et envers Térence en particulier reste malgré tout bien vivante. On connaît la lutte séculaire de l'officialité (l'organe de la juridiction ecclésiastique) contre les troupes dramatiques, désormais bien documentée. Même un humaniste catholique comme J. L. Vivès, érasmien et commentateur d'Augustin, exprime dans son œuvre maîtresse, *Les causes de la corruption des études* (1531), son hostilité envers la poésie païenne en renvoyant à la scène de la fresque et du viol dans *L'Eunuque*<sup>19</sup>. Lorsqu'on se tourne vers le parti adverse, les protestants, il convient de s'arrêter quelques instants sur *l'Éthique chrétienne* du calviniste Lambert Daneau, publié en 1577 à Genève. Bon connaisseur de la tradition patristique et médiévale, Daneau cite un nombre impressionnant de témoins confirmant ses positions. Il traite brièvement du théâtre et de Térence dans un long chapitre (II, 14) consacré au septième commandement, « Tu ne commettras pas d'adultère » ; ce contexte est éloquent en soi. Et en effet, pour ce calviniste pur et dur, le théâtre est un lieu néfaste, où l'on ne montre que des désirs coupables, révélés par des gestes impudiques qui invitent à accomplir les actions les plus vicieuses. Par conséquent, il doit être écarté des yeux et des oreilles de tout chrétien. Suit une série de références à la tradition patristique et aux décisions de conciles confirmant cette thèse, parmi lesquelles Lactance, au chapitre mentionné plus haut. Dans la foulée, Daneau condamne sans appel les maisons closes (*lupanaria*), pour finir en beauté en proscrivant toute « peinture lascive ». Il évoque à ce propos l'épisode dans la maison de Thaïs, avec la salle décorée de la fresque représentant Jupiter et Danaé. Elle est inadmissible, puisqu'elle a stimulé l'audace du jeune homme à assouvir ses désirs, « comme lui-même le reconnaît »<sup>20</sup>!

<sup>18</sup>Voir à présent la belle collection d'études réunies dans la revue électronique *Exercices de Rhétorique* n° 10 (2017), mise en ligne fin décembre 2017, *Sur Térence*, sous la direction de Christiane Deloince-Louette et Jean-Yves Vialleton. Elles complètent et confirment les thèses du présent article, version augmentée d'une communication prononcée au cours du vingt-et-unième colloque biennal de la SIHR (Société internationale d'histoire de la rhétorique) tenu à Queen Mary University of London, fin juillet 2017.

<sup>19</sup>Juan Luis Vives, *De causis corruptarum artium*, II, dans J. L. Vives, *De disciplinis – Savoir et enseigner*, éd. et trad. Tristan Vighiano, Paris 2013, p. 104. Vivès cite plusieurs vers du passage incriminé (*Eun.*, v. 589–591).

<sup>20</sup>Lambert Daneau, *Ethices christianae libri tres*, Genève : E. Vignon, 1577, f° 245 r°-v° : *Ergo et lascivia scripta, illique libri plane amatorii, quales obscenæ quædam comœdiæ facessere ex Christianorum hominum scholis, et oculis debent. Sic et theatra, quæ sunt libidinum scelestarum exempla et spectacula, et gesticulationum impudicarum repræsentationes, et maxima irritamenta*



L'articulation même de ce passage, qui passe du théâtre au bordel et du bordel à la peinture murale, révèle à quel point la condamnation réitérée de *L'Eunuque* dans l'œuvre d'Augustin a guidé sa plume.

Pendant, nous savons déjà que Térence a aussi ses inconditionnels dans les rangs des humanistes chrétiens. Érasme fait son éloge dans ses traités pédagogiques. Pendant ses jeunes années au couvent de Steyn, il avait transcrit et annoté tout Térence. Dans son *Plan des études* (*De ratione studii*), paru à Paris en 1512, il écrit : « Quel auteur a plus d'utilité que Térence comme maître d'éloquence ? Pur, net, très près du langage quotidien, il plaît aussi à la jeunesse par la nature même des sujets »<sup>21</sup>. Ce seront paroles d'évangile pour des générations d'humanistes. Ils vont développer une vision du monde au sein de laquelle la lecture des auteurs païens est valorisée ; Térence trouvera sa place dans un système de pensée – le mot n'est pas trop fort – où la morale antique est adoptée sans réserve. Il est vrai qu'elle se trouve subordonnée à une théologie<sup>22</sup> dominée par l'antinomie *Évangile et Loi*, dégagee par Luther dans son analyse de l'Épître aux Romains. Celle-ci ne faisait pas l'unanimité. Les calvinistes comme Daneau soulignent la continuité entre les deux notions et anticipent de la sorte sur le puritanisme, avec sa « sanctification de la vie » du chrétien régénéré (*usus legis in renatis*)<sup>23</sup>. D'après cette dernière conception, un divorce s'instaure entre le comportement du « petit troupeau » des élus et celui auquel peut aspirer le commun des hommes. Philippe Melancthon, le « Précepteur de l'Allemagne », est trop pénétré de la grandeur morale des hommes illustres de l'Antiquité pour admettre un tel

---

*vitiorum, prorsus a cœtu Christianorum hominum ab oculis, atque auribus removeri, prohiberique debent* [...] *Lactantius lib. 6. cap. 20.* [...] *Sed picturæ ipsæ lascivæ, rerumque inhonestarum item damnatur, qualis illa de qua fit mentio apud Terentium in Eunucho, de furto facto Danaæ per impluvium, quæ pictura audaciorum ad libidinem explendam Chæream effecit, ut ipse testatur.* GLN-2623.

<sup>21</sup>Érasme, *De ratione studii*, dans *Opera omnia Desiderii Erasmi : Ordinis primi tomus secundus*, Amsterdam 1971 [=ASD I-2], p. 115-116 : *Inter latinos quis utilior loquendi auctor quam Terentius ? Purus, tersus et quotidiano sermoni proximus, tum ipso quoque argumenti genere iucundus adolescentiæ.* Cf. *ibid.* p. 137-138, 143-144.

<sup>22</sup>On se bornera ici à considérer la théologie protestante, telle qu'elle a été développée notamment par Melancthon en conjonction avec M. Luther à partir des années vingt du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>23</sup>Voir Christoph Strohm, « Zur Eigenart der frühen calvinistischen Ethik. Beobachtungen am Beispiel des Calvin-Schülers Lambert Daneau », dans *Archiv für Reformationsgeschichte* 90 (1999), 230-254, en part. p. 248-250 ; du même, « Melancthon-Rezeption in der Ethik des frühen Calvinismus », dans *Melancthon und der Calvinismus*, éd. G. Frank et H. J. Selderhuis, Stuttgart-Bad Cannstatt 2005, p. 135-157, en part. p. 150-153. Sur la morale puritaine, voir Perry Miller, *The New England Mind – The Seventeenth Century*, Cambridge MA 1954, I, II : « The Practice of Piety », en part. p. 47-52.



divorce. Ami et allié de Luther, il concevra une théologie cohérente où l'essentiel de la morale antique est rangé sous la catégorie de la Loi et adopté au sein d'une vision chrétienne du monde. Dans ses commentaires de Térence, Melanchthon souligne l'utilité des pièces pour la formation morale de la jeunesse de son temps et les présente, à l'instar de Cicéron<sup>24</sup>, comme des tableaux vivants de la vie quotidienne. Il propose également une analyse rhétorique des pièces que ses élèves vont approfondir. Leur objectif sera de mettre en lumière, par une espèce de méta-analyse, la visée éminemment éthique de toute l'œuvre de Térence.

Tout jeune correcteur chez Thomas Anshelm, éditeur à Tübingen, Melanchthon avait collaboré à une édition de Térence dans laquelle les pièces sont imprimées conformément à la prosodie antique. Ce qui constituait une nouveauté, car jusqu'à cette date, elles avaient été considérées et imprimées comme de la prose. Dans l'épître qui la précède, il présente un aperçu sur l'histoire du théâtre antique, grec et latin, avant de faire l'éloge de Térence en tant que maître d'éloquence et moraliste, *et orationis et vitæ magister*. Il cite avec approbation la conception d'Érasme, selon laquelle Térence est *optimus dicendi artifex*<sup>25</sup>.

Melanchthon réitère ses idées dans une préface publiée en 1524 et largement diffusée par la suite. Rédigée à Wittenberg, elle est adressée « aux éducateurs de la jeunesse »<sup>26</sup>. Il y rappelle que Chrysostome aimait tellement les œuvres d'Aristophane qu'il les lisait fréquemment de jour, et s'en servait comme oreiller de nuit. Sans aucun doute, ajoute-t-il, pour améliorer encore sa maîtrise de la parole. Esquissant un parallèle entre l'auteur grec et Térence, il accorde la palme à ce dernier. Cela d'une part, parce que ses

---

<sup>24</sup>Cic. *Pro Sex. Roscio Amerino* xvi, 47 : *Etenim haec conficta arbitror esse a poetis ut effictos nostros mores in alienis personis expressamque imaginem vitæ cotidianæ videremus*. Cf. *infra* note 53.

<sup>25</sup>Melanchthons *Briefwechsel : kritische und kommentierte Gesamtausgabe*, éd. Heinz Scheible *e.a.*, Stuttgart-Bad Cannstatt 1977– [=MBW], n° 7 [9]. Épître-préface à *Comœdiæ P. Terentii metro numerisque restitutæ*, Tübingen (mars) 1516. VD16 T 378 ; G. Cupaiuolo, *Bibliografia Terenziana (1470–1983)*, Naples 1984, n° 196. Au cas par cas, nous renvoyons aux catalogues et/ou aux bibliographies qui offrent la description la plus exacte de l'édition de Térence citée. Aucun recensement n'est exhaustif à ce jour. Celui de H. W. Lawton, *Térence en France au XVI<sup>e</sup> siècle : contribution à l'histoire de l'humanisme en France*, 2 vol., Paris 1926, reprint Genève 1970–1972, utile en son temps, est désormais périmé.

<sup>26</sup>MBW 365a. Préface à *Terentius*, Wittenberg 1524. VD16 T 388. Pour les très nombreuses éditions (parmi lesquelles bien des impressions lyonnaises) dans lesquelles elle se trouve reproduite, voir la notice en tête de la lettre « aux pédagogues », *ibid.* Cf. *infra* note 65.

intrigues sont « dépourvues d'obscénité » (!) ; et d'autre part, parce qu'elles sont « plus oratoires », ῥητορικώτεροι. Enfin, elles forment le jugement au sujet des mœurs ; en cela, elles lui semblent d'une plus grande utilité que la plupart des ouvrages de philosophie<sup>27</sup>.

En 1525, Melanchthon compose pour son ami Camerarius un prologue en vers à *L'Eunuque* où les gens qui s'offusquent des scènes un peu libres sont dépeints comme des hypocrites, vertueux en public et dissolus dans leur vie privée. Les dramaturges proposent un jeu, écrit-il, mais un jeu sérieux ; leurs règles de conduite sont tout aussi valables que celles inscrites sur les tables de Solon. Seulement, pareils à ces médecins qui adoucissent le goût de l'absinthe par le miel, ils travestissent l'austère vertu en la présentant sous une forme séduisante ; ils « dorent la pilule », dirions-nous<sup>28</sup>. Une vingtaine d'années plus tard, Melanchthon écrit une préface pour l'édition de Térence du même Camerarius, où il souligne que derrière certaines scènes comiques se cachent souvent des idées tout à fait sérieuses et des notions éthiques importantes ; il les appelle des *theses*, des propositions de portée générale<sup>29</sup>.

Voilà donc Térence lavé de tout soupçon d'amoralisme, et même paré de toutes les qualités morales. S'il évoque des situations scabreuses, ses intentions sont pures : il enseigne à la jeunesse à choisir entre bien et mal. Sa peinture des vices est faite de telle façon qu'elle fait réfléchir et contribue à les éviter<sup>30</sup>. La littérature, bien plutôt

---

<sup>27</sup>Ibid. [4] : *Chrysostomum ferunt tantopere delectatum esse Aristophanis lectione, ut semper in manibus haberet, dormiens etiam pro pulvino uteretur* [trait emprunté à Alde Manuce, éd. Aristophane, Venise 1498]. *Nec dubium est, quin alendae locupletandaeque facundiae causa tam sedulo legerit. Quanto plures Terentius fieri meretur, cuius fabulae cum obscenitate vacent, tum sunt aliquanto quam Aristophanicae, nisi valde fallor, ῥητορικώτεροι. Proinde paedagogos omnes adhortor, ut hunc auctorem summa fide studiis iuventutis commendent. Nam et ad iudicium formandum de communibus moribus mihi quidem plus conferre quam plerique philosophorum commentarii videtur.* L'expression « obscenitate vacare » pourrait être une réminiscence d'Érasme, *De ratione studii*, éd. citée (note 21), p. 116, l. 3. Rappelons que Chrysostome a souvent exprimé son horreur du théâtre (voir S. Léoni, *Le poison et le remède*, l. c.).

<sup>28</sup>Melanchthon, *Prologus in Eunuchum, Ioach. Camera[ri]o*, dans *Corpus Reformatorum* [=CR] XIX, 716 : [Sed] o censors asperos et pergraves / Qui, quod reprehendunt in theatro, ludunt domi, / « Et Curios simulant, vivunt Bacchanalia. » [Juvénal, *Sat.* II, v. 3] / Ludunt poetae ; at ludus illi seria / Ducunt, simulque morum tradunt optima / Vitae praecepta. . .

<sup>29</sup>MBW 3782. Préface à *Publ. Terentii comoediae sex, editae cura ac studio Ioach. Camerarii*, Leipzig 1546. VD16 T 424. Ibid. 3782 [8] = CR V, 572 : *Interim et hoc proderit iuvenibus, videre, ubi a factis vulgaribus oratio ad Theses et gravissimarum rerum doctrinas transferatur.* Suit un exemple emprunté à Plaute, *Les trois écus (Trinummus)*, IV, 4, v. 1037-1040.

<sup>30</sup>Melanchthon se fonde sur l'une des définitions classiques de la comédie : *Comodia est fabula diversa instituta continens affectuum civilium ac privatorum, quibus*

qu'un aride traité de morale, aide à faire les bons choix. Elle simule la « vraie vie », met en scène des gens qui font des bêtises, commettent des méfaits. Derrière ces idées on aperçoit la conception aristotélicienne de la morale : on apprend à choisir la modération et la retenue peu à peu, « sur le tas », par tâtonnements successifs. Aux yeux de Melanchthon, la philosophie morale, conçue et formulée en Grèce bien avant l'ère chrétienne, est tout aussi bien un « don de Dieu », un *beneficium*, que l'Évangile. Expression des « lois de nature » inscrites dans l'âme, elle est à la portée de l'intelligence humaine, là où l'Évangile enseigne une vérité proprement inouïe, « inconcevable »<sup>31</sup>. Aristote a formulé les normes éternelles de la vie humaine de façon exemplaire, grâce à sa démarche méthodique qui, elle, porte l'empreinte du Logos divin<sup>32</sup>. Fondés sur ses cours sur le traité *Des devoirs* de Cicéron et sur l'*Éthique à Nicomaque*, les traités de morale du Précepteur considèrent l'éthique dans sa subordination à la théologie réformée. Et, comme l'éloquence s'apprend à travers la lecture des orateurs antiques plutôt que par la mémorisation d'un traité d'art oratoire, ainsi l'éthique, en tant qu'art du comportement social, s'acquiert par la lecture des textes qui représentent les débats et les conflits humains en les situant dans l'histoire ou en les mimant dans le théâtre. Fidèle aux principes de la pédagogie humaniste, Melanchthon met au premier plan les

---

*discitur, quid sit in vita utile, quid contra evitandum* (Evanthius, *de comoedia excerpta*, V, 1) ; cf. *infra* note 53.

<sup>31</sup>Voir par exemple le passage sur la philosophie morale dans les *Scholia in Epistulam Pauli ad Colossenses* publiés en 1527, reproduits dans *Melanchthons Werke in Auswahl*, éd. Robert Stupperich e.a. [=MWA], tome IV, éd. Peter F. Barton, Gütersloh 1963, p. 234–235. Melanchthon revient fréquemment sur la différence fondamentale entre « justice humaine » et « justice chrétienne » tout en soulignant le caractère saint et vénérable de celle-là : *Immo, quia audis haec dona Dei esse tradita naturae, multo magis debes hanc philosophiam venerari, quam Deus dedit ad vitae praesidia paranda* [ . . . ] *Porro praecepta illa moralis philosophiae eruta sunt ex natura seu collecta ex legibus naturae, quas Deus animis nostris inscripsit, nec minus sanctas leges haberi voluit, quam quas in saxo Moisi sculpsit. Hinc a sapientibus viris, quos Deus excitavit ad res publicas constituendas, leges etiam derivatae sunt, iuxta quas iudicia exercerentur, res dividerentur, punirentur maleficia*. *Ibid.*, p. 231, 234–235, ad Col. 2, 8. Comparer avec les remarques dans *Ethicae doctrinae elementa et enarratio libri quinti Ethicorum*, Wittenberg 1550, reproduites au CR XVI, 168 : contrairement aux notions morales innées, « gravées » par Dieu dans l'âme humaine, le message de l'Évangile *nequaquam nobiscum nascitur, sed ex arcano sinu aeterni patris prolata est, supra et extra conspectum omnium creaturarum*. Cette dernière version du traité a été récemment éditée et traduite par Günter Frank (Stuttgart-Bad Cannstatt 2008), qui souligne à juste titre le fondement théologique de l'éthique du Précepteur.

<sup>32</sup>Voir le chapitre « Aristote à la Renaissance – rhétorique, éthique et politique » dans Kees Meerhoff, *Entre logique et littérature. Autour de Philippe Melanchthon*, Orléans 2001, p. 101–117, en part. p. 110–113.

orateurs, les historiens et les dramaturges : place à « la pratique », pourvu qu'elle soit formulée en accord avec les plus hautes exigences langagières. Or Térence satisfait à toutes les qualités requises d'élégance et d'excellence dans la peinture des mœurs.

Comme souvent, Melanchthon n'a pas eu l'occasion d'écrire un commentaire de Térence qui soit à la mesure de ses ambitions conceptuelles, ou même philologiques. Il a commenté l'ensemble des six pièces, mais somme toute de manière assez scolaire. Son introduction à *L'Andrienne* donne une idée de ce qu'il aurait pu accomplir<sup>33</sup>. Cependant, ce sont ses élèves qui ont repris le flambeau. Il convient de citer en particulier deux érudits allemands qui ont marché dans ses pas : Jean Rivius et Josse Willich. Non par hasard, ils sont tous les deux auteurs d'un traité de rhétorique et par ailleurs des protestants dévots, et même des théologiens à leurs heures. S'appuyant sur leurs compétences philologiques et rhétoriques, ils vont s'attacher à mettre en évidence la richesse éthique du texte de Térence. Passons rapidement sur le commentaire de Rivius (1500–1553) sur *L'Andrienne*, publié à Strasbourg en 1529 sur l'insistance d'un élève<sup>34</sup>. La pièce y est quasiment réduite à une série de sentences morales, propres à former en particulier la jeunesse chrétienne<sup>35</sup>. L'acquisition de la langue latine est subordonnée à l'objectif majeur, *emendatio vitae et morum correctio*, comme Rivius l'explique dans sa préface. Il renvoie à une pléiade de moralistes anciens et modernes ; les *Adages* d'Érasme sont fréquemment mis à contribution. Ce modeste travail est un prélude à l'ouvrage d'envergure qui paraît trois ans plus tard, et qui propose une approche philologique de l'ensemble des six pièces. Le texte de Térence est établi par la collation méticuleuse des manuscrits, selon les vœux de Melanchthon, qui lui-même avait dû renoncer à ce travail à cause de ses multiples obligations<sup>36</sup>. Rivius présente son ouvrage à un prélat catholique aux sympathies érasmiennes, Julius von Pflug (1499–1564)<sup>37</sup>. Il s'y indigné de l'incurie et de la cupidité de la plupart

---

<sup>33</sup>CR XIX, 694–701 ; analyse *ibid.*, 701–712. Voir Christiane Deloince-Louette, « Entre rhétorique et dramaturgie : la lecture de Térence par Melanchthon », dans *Exercices de Rhétorique* n° 10 (2017), cité note 18.

<sup>34</sup>In *Andriam Terentii*, Strasbourg 1529. VD16 ZV 13299 ; Cupaiuolo, n° 1925.

<sup>35</sup>Cf. Melanchthon, *l. c.*, CR XIX, 694 : la lecture de *L'Andrienne* doit conduire à *pietas et fides*.

<sup>36</sup>Cf. MBW 365a [3]. Rivius fait allusion aux vœux de Melanchthon dans son épître à Pflug citée et renvoie à l'édition de Térence publiée à Wittenberg (cf. *supra* note 26) dès les premières lignes de son commentaire.

<sup>37</sup>Voir la notice sur Pflug dans *Contemporaries of Erasmus*, éd. P. G. Bietenholz et Th. B. Deutscher, vol. III, Toronto 1987, p. 77–78. L'épître de Rivius à Pflug, prévôt de Zeitz, en tête de ses *Castigationes plurimorum ex Terentio locorum*, Cologne : J. Gymnich,

des éditeurs, qui n'hésitent pas à publier des textes notoirement corrompus. C'est pour remédier à cette pratique déplorable qu'il a entrepris ce travail de forçat, qu'il confie aux soins d'un homme qui a fait ses preuves dans le domaine des publications humanistes, Jean I<sup>er</sup> Gymnich, imprimeur à Cologne<sup>38</sup>.

Parallèlement et simultanément, Jérôme Froben et Nicolas Episcopus publient à Bâle une autre édition de Térence. Le nom d'Érasme figure sur la page de titre ; c'est lui, promet-elle, qui dévoilera au novice les secrets de la métrique de l'auteur. Le nom de Melanchthon en est absent, alors que ses résumés (*argumenta*) de toutes les pièces se trouvent bien en fin de volume, ajoutés semble-t-il à la dernière minute, après l'index. Comme ils l'ont fait auparavant, Érasme et Melanchthon présentent un même Térence au public : son œuvre est une école de latinité, un miroir de bonne conduite et une mine pour tous ceux qui étudient l'art oratoire. C'est le message que reçoit le public dès la préface<sup>39</sup>, qui se présente sous forme d'épître adressée par Érasme aux frères polonais Jean et Stanislas Boner. Elle est datée de Fribourg-en-Brigau, le 12 décembre 1532. L'édition, elle, est datée de Bâle, mars 1532. Il convient donc d'ajuster, comme l'a effectivement fait P. S. Allen, la date de l'épître, qui coïncide ainsi jour pour jour avec celle de Rivius<sup>40</sup>. Que penser de cette coïncidence ? Bornons-nous à constater qu'à partir de ce moment, nombre d'éditeurs vont réunir le

---

1532 (VD16 R 2594), n'est pas reproduite dans la *Correspondance* de l'évêque recueillie par J. V. Pollet, Leyde : Brill, 1982-. Elle est datée d'Annaberg (Saxe), le 12 décembre 1531. J. Rivius fils, recteur de l'école cathédrale de Zeitz, a dressé l'inventaire de la bibliothèque de J. Pflug après la mort de ce dernier. Cf. *Pflugiana*, éd. E. Neuss et J. V. Pollet, Münster 1990, p. 23-42.

<sup>38</sup>Rivius a fait des études à Cologne sous la direction d'éminents humanistes tels que J. Phrissemius et J. Caesarius. Voir l'esquisse biographique rédigée par G. Fabricius (1516-1571), imprimée en tête de ses œuvres théologiques complètes : *Johannis Rivii Atthendoriensis. . . de vera et salutari Ecclesiae doctrina, deque pia hominis christiani vita, opera theologica omnia, in unum volumen collecta, libris constans XXVI : Accessit, vita eiusdem [ . . . ] descripta a Georgio Fabricio Chemnicense*, Bâle [1562] ; cf. Melchior Adam, *Vitae germanorum philosophorum*, Francfort s/Main, 1615, p. 147-160.

<sup>39</sup>Érasme écrit : *Non ex alio scriptore melius discitur Romani sermonis puritas [ . . . ] Quemadmodum [enim] bona prudentiae pars est nosse varios hominum mores et ingenium, ita decorum et tractatio affectuum, qui cum primis adferunt iucunditatem orationi (Graeci vocant ἡθῆρ), ex nullo rhetorum melius discitur. Porro, quum inter oratorias partes praecipua sit argumentorum inventio, ad hanc quoque facultatem in omni causarum genere parandam Terentiana lectio conducit plurimum [ . . . ] haec lectio non solum valebit ad exhilarandum animum, non tantum ad emendate loquendum, non modo ad uberiorem dicendi facultatem, verum etiam non parum adferet philosophiae moralis, quam unam Socrates existimavit esse perdiscendam homini, qui cupiat beate vivere. Voir note suivante.*

<sup>40</sup>*Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen *e.a.*, Oxford 1906-1958 [=OEE], n° 2584. Préface à P. Terentii *comediae, una cum scholiis ex Donati, Asperi, et*

commentaire de Rivius à ceux d'Érasme et de Melanchthon. Le message commun qu'ils expriment s'en trouve évidemment amplifié, au sens numérique et rhétorique du terme. Prenons comme exemple l'édition publiée en 1535 à Augsbourg, au frontispice de laquelle figure le nom des trois humanistes et où l'accent est mis sur l'analyse de la structure des pièces, *œconomia et series orationis*. C'est l'époque, en effet, où paraissent les commentaires de Melanchthon sur les discours de Cicéron, visant avant tout à mettre en évidence leur charpente logique<sup>41</sup>. Le caractère éminemment oratoire de l'écriture de Térence s'en trouve une nouvelle fois confirmé.

Notons, enfin, que Rivius s'est empressé de composer une épître bien plus importante que celle qu'il avait adressée naguère à Pflug. Suivant le mouvement, il la transforme en manifeste de l'humanisme chrétien et montre à chaque page son accord avec ses maîtres à penser, Érasme et Melanchthon. On la trouve imprimée dès 1534 dans l'édition des comédies de Térence publiée à Nuremberg ; Rivius y partage les honneurs du frontispice avec son Précepteur vénéré<sup>42</sup>. Cette fois-ci, son indignation, toujours en éveil, est tournée vers tous ceux qui accusent Térence de légèreté, voire d'obscénité. Donnant un aperçu sur chacune des pièces de l'auteur latin, il en souligne à nouveau le caractère éminemment moral. Son adhésion aux conceptions de ses maîtres frise quelquefois le pastiche. Ainsi, lorsqu'il emprunte à l'épître de Melanchthon « aux éducateurs de la jeunesse » la référence à Chrysostome, lecteur assidu d'Aristophane. Térence corrupteur de la jeunesse ? Alors qu'un saint Père de l'Église s'était permis de lire un auteur bien plus audacieux ? Par une argumentation *a maiore ad minus*, pathétique à souhait, Rivius démontre qu'il n'y a rien de plus salutaire pour l'âme des jeunes élèves que la lecture de Térence, ce poète chaste et éloquent entre tous<sup>43</sup> !

---

*Cornuti commentariis descriptis. . . Indicata sunt diligentius carminum genera. . . studio et opera Desiderii Erasmi Roterodami. . .*, Bâle 1532. VD16 T 397 ; Cupaiuolo, n° 263.

<sup>41</sup>*Terentii comoediae, iuxta Erasmi recognitionem. Contulimus et Io. Rivii castigationes, et addidimus alicubi scholia profutura ad intelligendam œconomiam et seriem orationis. Phi. Melanch[thonis]*, Augsbourg 1535. VD 16 T 405. Cf. *Entre logique et littérature*, ouvr. cité (note 32), p. 25–38, chap. 2, « Melanchthon lecteur d'Agricola. Rhétorique et analyse textuelle ». Encore en 1678, Pierre Bayle parle tout naturellement de « l'œconomie » d'un ouvrage au sens de « charpente, structure » (P. Bayle, *Correspondance*, éd. E. Labrousse *e.a.*, Oxford 1999–2017, vol. III, n° 147).

<sup>42</sup>*P. Terentii comoediae. Per Io. Riuuum nuper diligentissime castigatae. Adiecta sunt etiam in singulas fabulas argumenta et adnotatiunculæ Philippi Melanchthonis*, Nuremberg 1534. VD16 T 403. Épître, version longue (10 feuillets chiffrés 2-[8], A1-3), adressée à Pflug, prévôt de Zeitz, sans indication de lieu ni de date ; cf. *supra* note 37.

<sup>43</sup>Rivius, Épître à Pflug, éd. citée (note précédente), f° [7] r° : *At obijciunt, si Diis placet, ἀποστολοι quidam, Terentii lectione, sicut et Plauti, corrumpi mores adolescentum, et innoxiae aetatis. Id ego qui tandem fieri posse credam? praesertim cum Terentius ubique omni*

Josse Willich (1501–1552), professeur à Francfort sur l'Oder, s'est évertué à confirmer à son tour l'image désormais canonique de Térence, *poeta castissimus*. Exactement au milieu du seizième siècle, il publie un commentaire complet extrêmement élaboré où chaque scène est décortiquée selon les règles de la rhétorique, afin de démontrer pour qui en douterait encore que Térence est effectivement *optimus dicendi artifex*. Elle est précédée d'une longue épître-préface où la valeur oratoire, morale et même scientifique de son œuvre dramatique est mise en évidence. C'est un autre manifeste, dont la teneur et la terminologie montrent une fois de plus l'influence fondamentale de Melanchthon<sup>44</sup> ; celle d'Érasme est également patente<sup>45</sup>. L'approche essentiellement rhétorique est annoncée dès la page de titre, qui promet que le commentaire dévoilera, pour chaque scène, « la méthode d'invention, de disposition et d'élocution ». Comme l'avait préconisé Melanchthon, Willich va mettre à contribution les ressources combinées de la dialectique et de la rhétorique. Car il part de « l'évidence » que Térence maîtrise parfaitement, non seulement la grammaire, mais aussi, sinon surtout, ces deux autres arts du discours ; d'où son utilité en tant que modèle d'art oratoire<sup>46</sup>. Or, cette maîtrise de l'art oratoire implique

---

*prorsus vacet obscenitate, et lasciviam alioqui comoediam ad castiores mores reduxerit. Ferunt Chrysostomum Aristoph[anis] fabulas, non usquequaque castas, diligenter et assidue lectitasse, nec de manibus unquam deposuisse: quod ad locupletendam facundiam eas conferre plurimum iudicaret. Si hoc fecit homo theologus, si episcopus, et quidem ob vitam sanctissime actam, inter divos relatus: quis iam pueros Terentium poetam unum omnium et castissimum et facundissimum, lectitare vetet? Cf. supra note 27. Rivius reprend l'argumentation de Melanchthon en l'amplifiant selon les règles de l'art. Pour ἁμολογοῦν, voir Érasme, *Adages* II, vi, 18 (1518).*

<sup>44</sup>*In omnes Terentii fabulas compendiosa commentaria...* .autho. D. Jodoco Willichio Reselliano, Francfort s/Oder 1550. VD 16 T 432 ; Cupaiuolo, n° 398. Épître signée par le frère utérin de Willich, G. Wagner (vers 1512–1559) et adressée à son neveu J. Willich fils. Cf. *infra* note 48. Voir à présent l'édition annotée de l'épître avec une traduction française par Christiane Deloince-Louette et Jean-Yves Vialleton, dans *Exercices de Rhétorique* n° 10 (cité n. 18).

<sup>45</sup>Deux échantillons. Épître, éd. citée, f° \*7] v° : *[Terentii] oratio et iucunda est, et maxime accommodata puerorum ingeniis, plana, simplex, perspicua. . .* ; cf. Érasme, *De ratione studii*, éd. citée (note 21), l. c. ; *ibid.*, f° \*8] v° : *Intuendum est et decorum et tractatio affectuum, quae Graecis sunt ῥῆσι.* . . , cf. *supra* note 39.

<sup>46</sup>Épître, l. c., f° \*5 v° : *Verum omnibus in scenis etiam brevissimis sua sunt cum rhetoricis splendoribus dispositionis ornamenta, sed dialecticōs posita, quod genus est in Andria (Dii boni) est scena consolatoria, in statu coniecturali. An nuptiae sint futurae. Suit l'analyse de l'acte II, scène 2. Cf. *ibid.*, f° \*6] v° : *Huius loci atque ordinis in hoc nostro comico, exempla plurima, dialecticis et rhetoricis praeceptionibus ita ut cum maxime illustrata, inveniunt. Ut si quis suorum praeceptorum, vel in arte disserendi, vel benedicendi exempla familiaria (sine quibus illa frigent) et quasi viva requirat, habebit, quibus usus praeceptionum de primis artibus facilius quam in longiusculis orationibus perspiceretur.**



déjà la probité de l'auteur et l'excellence de son enseignement moral. En effet, Willich accepte pleinement la définition traditionnelle de l'orateur, *vir bonus bene dicendi peritus*. Il en assume les conséquences dès la première page de son traité de rhétorique.<sup>47</sup> Ainsi, l'idée que Térence pourrait être un corrupteur de la jeunesse est écartée d'emblée, ne serait-ce que de façon implicite. Nous verrons que Willich apportera encore des arguments d'une autre nature pour étayer cette conviction.

Dès l'amorce de l'épître résonnent les termes mis en vogue par Érasme et surtout par Melanchthon : *œconomia*, *artificium*. Renvoyant au célèbre commencement de l'*Art Poétique* d'Horace, le porte-parole de Willich, Grégoire Wagner, son frère utérin plus jeune et ancien élève<sup>48</sup>, souligne l'intérêt d'une bonne articulation de chaque élément du discours et le devoir sacré du professeur de la mettre en évidence en commentant un texte. Comme chez Melanchthon – et chez Ramus, qui vient de faire son entrée fracassante à Paris – ce sont les procédés conceptuels précédant l'écriture qui sont mis au premier plan. La charpente du texte, sa logique sous-jacente, doivent être élucidées par l'analyse, puisque seule l'observation de ces procédés d'invention et de disposition permettra aux jeunes étudiants de composer plus tard des textes à la fois cohérents et persuasifs. Ici comme ailleurs, la lecture des grands textes classiques n'est qu'une préparation à la vie future, dans laquelle ils auront leurs fonctions à accomplir dans l'Église et dans la société<sup>49</sup>.

Après ces considérations d'ordre général, l'auteur revient à Térence et à la structure de ses pièces. Il passe en revue les parties qui la composent (prologue, protase, épitase et catastrophe) et l'illustre par une analyse rapide de *L'Andrienne*. Il souligne que c'est

---

<sup>47</sup>*Erotemata in Rhetoricen ad Alexandrum, quae hodie Aristoteli vulgo ascribitur*, Bâle 1555. VD 16 W 3239. *Ibid.*, p. 12 : *Est enim orator vir bonus, et non potest dicere nisi bene [ . . . ] Proinde nequeunt, cum sint mali adulatores, impii doctores, et rectorum institutionum corruptores, bene dicere. Nunquam enim est rhetorica a iustitia et sapientia separanda.* Cf. Quint., *Inst. Or.* XII, II.

<sup>48</sup>Sur G. Wagner, frère utérin et élève, cf. *Épître, l. c.*, f<sup>o</sup> \*8 r<sup>o</sup> ; et la biographie composée par Matthieu Host (1509–1587), *Willichius senior sive narratio de vita, studiis, scriptis ac morte. . . Iodoci Willichii Reselliani Borussiaci*, Francfort s/Oder 1607, ff. F2 r<sup>o</sup>-F3 r<sup>o</sup>. VD17 23 : 257438L. G. Wagner avait déjà signé une autre dédicace, en tête d'un commentaire de Willich sur Lactance, *De opificio Dei*, Strasbourg, 1542. VD16 H 3805. Il y fait l'éloge de Willich et de la jeune université prussienne dont ce dernier est le fleuron. Sur Willich, disciple et admirateur de Melanchthon, voir M. Host, *l. c.*, ff. E2 v<sup>o</sup>-E3 r<sup>o</sup>.

<sup>49</sup>Pour l'humaniste croyant, l'analyse rhétorique des textes de l'Antiquité gréco-latine n'est qu'un « exercice préparatoire » (*progymnasma*) à l'exégèse biblique, comme le dit Érasme dès 1519 ; cf. *Entre logique et littérature*, ouvr. cité, p. 26.

normalement dans l'épîtase, là où l'intrigue se complique au maximum avant de trouver un dénouement inattendu et heureux dans la catastrophe, qu'il faut chercher l'enjeu de la pièce, τοῦ δράματος στάσις<sup>50</sup>. Comme l'avait déjà suggéré Érasme avant lui, Wagner souligne que Térence caractérise volontiers ses personnages en les opposant les uns aux autres ; c'est ainsi qu'il fait ressortir les mœurs d'un chacun. Et c'est cette vive peinture des vices et des qualités de ses personnages qui fait le prix de son théâtre<sup>51</sup>. Dans les pièces de Térence, on peut observer ce qu'on peut appeler des « thèses » concernant les mœurs diverses des hommes, leurs états d'esprit, les tâches qu'ils ont à accomplir. Elles offrent un enseignement précieux pour qui veut mener une existence prudente en société. Willich parle ailleurs d'*ethices praeicipua capita*. Il n'est pas difficile de reconnaître, ici encore, l'inspiration de son maître à penser<sup>52</sup>. Et Wagner de citer à son tour les mots de Cicéron, tels qu'il les avait formulés dans son discours *Pro S. Roscio* et, selon Évanthius, dans une partie de son *De re publica* aujourd'hui perdue : la comédie est « une imitation de la vie, un miroir de l'usage, une image du réel »<sup>53</sup>.

Comment se présente le commentaire qui fait suite à cette longue préface ? Pour chaque scène, Willich propose une analyse en marge du

---

<sup>50</sup>Épître, l. c., ff. \*3 v<sup>o</sup>-\*4 r<sup>o</sup>. Wagner rapproche cette *stasis* du *status causae* d'un discours judiciaire ou délibératif. Dans son introduction à *L'Andrienne*, Willich s'ingénie à distinguer, pour le fils comme pour le père de la pièce, plusieurs *firmamenta* (justifications) en faveur de leur position respective dans le débat qui les oppose, et dont le point à juger est *Pamphile épousera-t-il Glycère ?* Voir l'éd. citée, p. 1, *De argumento et statu Andriae. Est in genere deliberativo, et χρόνόμενον censetur, Ducat ne in matrimonium Glycerium Pamphilus. Hic sunt utrinque suasiones, dissuasiones adolescentum, senum et servorum.* Willich s'inspire de Melanchthon, *In Andriam Terentii*, CR XIX, 697 : *Estque haec veluti στάσις fabulae. Consilia omnia, querelae omnes, argumenta omnia huc referenda sunt. Et tota fabula similis est orationi generis suasorii.* Cf. aussi *supra* note 46. Dans ses *Erotemata in Rhetoricen ad Alexandrum*, p. 79–105, Willich traite amplement des différents *status causae* et donne plusieurs exemples élaborés pour illustrer leur intérêt. Son premier exemple est biblique, « l'affaire » Susanne et les vieillards (addition à Dn, 13), illustrant le *status coniecturalis*. Ensuite, Pamphile et Glycère sont convoqués pour illustrer le *status finitivus* (Faut-il appeler leurs amours « mariage » ou plutôt « fornication » ?). Sur les termes techniques utilisés, voir par exemple Quintilien, *Inst. Or.* III, xi.

<sup>51</sup>Épître, l. c., ff. \*[8] v<sup>o</sup>-\*[1] r<sup>o</sup>. Cf. Érasme, *De ratione studii*, éd. citée (note 21), p. 143–144.

<sup>52</sup>Épître, l. c., f<sup>o</sup> \*[8] v<sup>o</sup> : *Sunt in singulis comoediis certae quaedam theses de hominum diversis moribus, ingeniis, et officiis propositae, quae multum faciunt ad vitam sapienter et civiliter instituendam.* Cf. *supra* note 29.

<sup>53</sup>*Ibid.* Cic. *Pro Sex. Roscio Amerino* xvi, 47, cf. *supra* note 24. Evanthius, *De comoedia excerpta*, V, 1 : *comoediam esse Cicero ait imitationem vitae, speculum consuetudinis, imaginem veritatis.*

texte suivie d'une analyse continue de la même scène. En tête de celle-ci, il formule les « thèses » qui résument ce qui est selon lui sa portée morale. Pour un échantillon de sa démarche, retournons à la scène scandaleuse de *L'Eunuque*. Willich réussit parfaitement à mettre en évidence l'art avec lequel Térence dépeint l'occasion qui se présente au jeune homme, tombé amoureux d'une belle inconnue et entraîné par son désir aveugle à commettre un hideux viol. Il montre aussi comment la fresque sert de justification au forfait et comment l'étourdi exploite l'écart entre le tout-puissant dieu tonnant et lui, « l'homuncule ». Willich note froidement : *amplificatio a comparatis. Tragicè amplificat ab auctoritate personæ*, dit la manchette correspondante. L'instrument rhétorique qu'il sait manier est presque trop raffiné, sa terminologie truffée de vocables grecs. Grâce à leur index convenable, on en retrouve la plupart dans ses *Questions sur la Rhétorique attribuée à Alexandre*. Qu'en est-il des « thèses », également annoncées en caractères grecs ? En l'occurrence, Willich en formule deux. Prenant du recul par rapport à la scène, il tente de formuler la leçon morale que le lecteur est censé en tirer. Il fait en quelque sorte le travail de l'interprétation « correcte » à sa place. Les voici<sup>54</sup> :

1. « Étonnamment poussés par leur ardeur juvénile et par les appâts du plaisir sensuel sinon par l'immoralité même, les jeunes gens, contents d'eux-mêmes, s'y livrent avec des transports » ;
2. « Les actions scandaleuses dans les peintures et dans n'importe quel autre objet doivent être éliminées ».

Résumant l'état d'âme du jeune violeur, la première thèse paraît inviter le spectateur à condamner le méfait commis. Peu après, Willich félicite le poète d'avoir évité toute action inconvenante sur scène, car, dit-il, « il ne convient pas aux poètes d'être tellement lascifs »<sup>55</sup>. Et en effet, l'acte du viol n'est pas montré sur scène mais rapporté en termes voilés par le jeune homme. Dans la seconde thèse, on décèle la voix de Donat qui a « sauvé » Térence d'une manière comparable : horrifiés par le mal causé par la peinture des poètes, les spectateurs concluront spontanément qu'il faut en ôter les détails malséants.

En somme, tout ce qui se fait de répréhensible sur scène est interprété comme mise en garde, et justifié comme tel. Une peinture lascive est acceptée, dans la mesure où elle ne manquera pas de choquer le spectateur. Ce choc est salutaire ; par conséquent le créateur

---

<sup>54</sup>Éd. citée, p. 222 : ΘΕΣΕΙΣ 1. *Adolescentes calore iuvenili, et voluptatum illecebris adducti mire vel ipsa turpitudine sibi placent et gestiunt. 2. Offendicula in picturis, et aliis rebus quibuslibet, tollenda sunt.*

<sup>55</sup>*Ibid.*, p. 223 et 226. Willich se réclame d'Horace, *Art Poétique* v. 179-188.

de la scène est louable. Celui-ci anticipe constamment sur la réaction du public, pour son plus grand bien. Du même coup, les protestations scandalisées de S. Augustin sont ignorées ; seule, son invitation célèbre à « se parer des dépouilles des Égyptiens » est agréée<sup>56</sup>.

Le poète comique a donc une véritable vocation sociale, sinon une haute mission politique à accomplir. Dès l'épître dédicatoire, le professeur allemand prend à son compte toutes les affirmations classiques concernant la nature divine du poète, son « enthousiasme », son inspiration venue d'en haut. Willich les avait rassemblées auparavant, dans son commentaire à l'*Art Poétique* d'Horace<sup>57</sup>. Pour congédier, ensuite, certains « petits religieux » qui prétendent qu'à cause de quelques scènes érotiques, un poète tel que Térence ne convient pas aux oreilles pieuses<sup>58</sup>. Argument absurde, à son avis, puisque de cette manière, il faudrait interdire également à toute âme dévote la lecture de la Bible, qui comporte tout aussi bien des scènes choquantes ; par exemple, l'histoire de l'inceste commis par le fils aîné de David, Amnon, avec Tamar, la sœur d'un autre fils de David, Absalom (2 Sam 13) ! Rivius avait déjà fait des remarques similaires dans sa préface aux *Castigationes*, en multipliant les exemples d'histoires fort inconvenantes qu'on trouve dans l'Ancien Testament, parmi lesquelles celle du viol de Tamar<sup>59</sup>.

*Valeant religiosuli*. . . Pour le professeur protestant Josse Willich, l'inspiration de Térence a son origine dans le Dieu des chrétiens, disposé à distribuer ses bénéfices à ses créatures même à travers les comédies des poètes païens, nés avant Jésus-Christ. Il retrouve de la sorte certaines idées déjà formulées par Josse Bade, dit Badius Ascensius (Gand, 1461-Paris, 1535), dans les *Prænotamenta* en tête de son édition de Térence, datant de 1502<sup>60</sup>. Seulement, ses compétences rhétoriques supérieures lui ont permis de cerner bien plus précisément les mérites littéraires de l'auteur. Et l'édifice

<sup>56</sup>Augustin, *De doctr. chr.* II, XL, 60–61 [MPL XXXIV, 63], cf. Ex 3, 22 ; 12, 35–36.

<sup>57</sup>Épître, éd. citée, f° \*\*3 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> ; J. Willich, *Commentaria in Artem Poeticam Horatii*, Strasbourg : Krafft Müller (Crato Mylius), 1539. VD16 W3231.

<sup>58</sup>Épître, *ibid.* : *Valeant religiosuli, qui dicunt : ἐρωτικὰ insunt huic poëtae, igitur pii auribus indignus.*

<sup>59</sup>P. *Terentii comoediae. Per Io. Riuium nuper diligentissime castigatae*. . . , éd. citée (note 42), épître à Pflug, f° \*[7] v<sup>o</sup>.

<sup>60</sup>Sur Josse Bade et son commentaire de Térence, voir *Préfaces de Josse Bade (1462–1535), humaniste, éditeur-imprimeur et préfacier*. Trad. et introd. par Maurice Lebel, Louvain 1988 ; Paul White, *Jodocus Badius Ascensius : commentary, commerce and print in the Renaissance*, Oxford 2013. Cf. Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462–1535*, Paris 1908, I, p. 145 et III, p. 283, n° 9 (*Praenotamenta*, 1<sup>e</sup> éd. Lyon, F. Fradin, 1502) ; Cupaiuolo, n° 130.

théologique de Philippe Melanchthon lui a offert un cadre conceptuel solide, au sein duquel la mission éthique du poète correspond à la volonté expresse d'un Dieu rédempteur.

*Note sur la diffusion du commentaire (1550) de Josse Willich*

Le commentaire sur Térence a été réimprimé plusieurs fois, en particulier dans l'espace germanique : à Francfort sur l'Oder, à Zurich, à Cologne. Un cas notable est la somptueuse édition de l'œuvre de Térence avec un éventail de commentaires modernes, publiée à Paris en 1552. Citons, parmi leurs auteurs, Érasme, Melanchthon, Barlandus, professeur de latin à Louvain et ami d'Érasme, Latomus, Rivius. L'apport des humanistes septentrionaux, on le voit, est considérable. Les *compendiosa commentaria* du professeur allemand se trouvent en fin de volume, précédés de l'épître-préface militante de son frère utérin. C'est la consécration dans une publication prestigieuse<sup>61</sup>.

Un cas à part est l'édition scolaire de *L'Eunuque*, avec commentaire grammatical et traduction française « linéaire », morcelée, à cause de la méthode du commentaire mot à mot<sup>62</sup>. C'est une impression pour le compte de Jean Temporal et Thibaut Payen, libraires à Lyon, qui a connu plusieurs réémissions. Elle a été faite sur l'initiative de Jean Hérisson (Ericius), qui enseigne les humanités dans cette ville ; sa traduction est au service de l'apprentissage du latin. Le professeur ajoute à ses remarques étendues sur le vocabulaire et la syntaxe de Térence un commentaire rhétorique. Afin d'étayer son approche axée sur la structure logique de la pièce, il ajoute à la fin le commentaire de Willich :

*Pub. Terentii Eunuchus, latinè et gallicè in studiosorum adolescentum gratiam enarrata, cum scholiis, quae artificium argumentaque, et locos, necnon*

---

<sup>61</sup>P. Terentii Comoediae. . . Ex emendatissimis ac fide dignissimis codicibus summa diligentia castigatae, versibus in suas dimensiones restitutis, ac variis lectionibus in margine appositis. Elenchum interpretum, qui in has Comoedias doctè simul et eruditè scripserunt, proxima subinde pagina demonstrabit. . . , Paris, Jean de Roigny, 1552. Description détaillée dans *Bibliotheca Belgica*, t. VI, T 187 ; Cupaiuolo, n° 413.

<sup>62</sup>La comparaison avec *Les six comédies de Térence, tres-excellent poete comique, mises en françoys, en faueur des bons espritz, studieus des antiques recreations*, Anvers : Jean I van Waesberghe, 1566 (Cupaiuolo, n° 1337) reste à faire. À la traduction par Jean Borlier est jointe une « exposition morale » de chaque scène, où sont traduites « librement » les *theses* de J. Willich selon Jean-Yves Vialleton, « Térence *cum commentis* : L'Andrienne III, 3 », dans *Exercices de rhétorique* n° 10, cité. La traduction a été souvent rééditée (Cupaiuolo, nos 1126–1145, 1162).

*insigniores loquendi formulas monstrant. Cui adiecimus Iodoci Willichii commentariolum in eandem.*

L'ouvrage est lancé en 1552, et sera réimprimé en 1553, 1554 et 1561, tantôt à l'adresse de Payen, qui a obtenu le privilège royal, tantôt à celle de Temporal<sup>63</sup>. Le mot clef du titre est *artificium*, qui exprime la volonté de dévoiler la méthode de composition de l'auteur (*artifex*) par l'analyse dialectique et rhétorique. En adoptant le commentaire de Willich, le professeur lyonnais accepte également l'orientation chrétienne qui était déjà celle de Rivius. À titre d'exemple, citons la « thèse » formulée à propos d'une des dernières scènes de la pièce (V, 5 selon les éditions modernes, V, 6 selon Willich) : « Il appartient par-dessus tout aux jeunes chrétiens d'ignorer ce que c'est qu'une prostituée ». Dans le texte de Térence, le vieux Déméa s'exclame, après avoir appris que le tout jeune Chéréa est tombé amoureux d'une joueuse de cithare : « Quoi ! amoureux ! Sait-il déjà, celui-là, ce que c'est qu'une courtisane ? » (vers 987). Dans son commentaire de ce vers, Willich renvoie pieusement à l'exhortation de l'apôtre Paul, « que la fornication (πορνεία) . . . ne soit même pas mentionnée parmi vous » (Épître aux Éphésiens 5, 3)<sup>64</sup>. Cette référence n'est sans doute guère fidèle à l'esprit païen qui anime la pièce ; mais elle est conforme à la conception que Willich se fait de la providence divine et du rôle qu'elle continue à jouer dans la société de son temps. Rappelons que les éditions de Térence illustrées des commentaires de Melanchthon sont souvent imprimées à Lyon à cette époque, en particulier par Sébastien Gryphe, qui en vante les mérites dans une préface à laquelle fait suite l'épître de Melanchthon « aux éducateurs de la jeunesse ». Comme ce dernier, Gryphe souligne les qualités éthiques des pièces de Térence et affirme que nul autre auteur lui est supérieur, tant par la pureté de la langue que par l'*artificium*<sup>65</sup>.

<sup>63</sup>Voir Cupaiuolo, n<sup>os</sup> 2225 (1552) ; 2226–2227 (1553) ; 2228–2229 (1554) ; 2230 (1561). Cf. Baudrier, *Bibliographie Lyonnaise*, IV, p. 255, 257, 382, cf. X, p. 351 (imprimeur : B. Frein, dit Rapallus). J. Hérisson a également fait une traduction commentée de l'*Heautontimorumenos* selon le même principe, avec des *scholia* qui montrent l'*artificium*, les *argumenta* et les *schemata*. Melanchthon est cité dès la première page du commentaire. Th. Payen la publie en 1559, après la mort de son auteur. Cupaiuolo, n<sup>o</sup> 2337 ; Baudrier IV, p. 279.

<sup>64</sup>J. Willich, éd. de Térence citée (note 44), p. 286 ; *Pub. Terentii Eunuchus, latinè et gallicè*, Lyon 1552, p. 348 (*Theseis*, 3) : *Adolescentum potissimum christianorum est, ut ignorent quid sit meretrix*.

<sup>65</sup>À titre d'exemple, citons *Pub. Terentii Aphri comoediae sex. Post omnes omnium editiones summa denuo vigilantia recognitae*, Lyon, S. Gryphe, 1549. *Ibid.*, p. 4 : *Sed profecto ex omnibus comicis latinis nullus est, qui aut praeponi, aut comparari, ut dicam iam audacius, Terentio debeat, sive puritate et proprietate romanae linguae, sive artificio*. On sait

Autre fait digne de remarque, qui montre une fois de plus que Jean Hérisson tient à passer pour un homme au courant des derniers développements dans sa profession : sa référence élogieuse à la *Dialectique* de Pierre de La Ramée dit Ramus. « D'ailleurs », dit-il à propos de la seconde scène du premier acte de *L'Eunuque*, « Pierre Ramus explique à merveille l'*artificium* de la scène, comme il le fait partout ailleurs », et il cite les observations de ce dernier sur la « méthode de prudence » mise en œuvre par les poètes en général et par le personnage de la courtisane de Térence, Thaïs, en particulier. Le professeur lyonnais n'est pas avare de compliments à l'adresse de Ramus, qui venait d'être nommé lecteur du roi à Paris, malgré les vives protestations de la plupart de ses confrères, malgré les remarques acerbes d'un Rabelais, dans le prologue au *Quart Livre* paru au même moment à Paris et à Lyon<sup>66</sup>. Hérisson l'appelle « très scrupuleux instructeur de la jeunesse » et « homme d'une rare éloquence »<sup>67</sup>. Avait-il suivi à Paris les cours de Ramus au collège de Presles ou assisté à sa leçon inaugurale au collège de Cambrai, qui avait attiré la foule ? Quoi qu'il en soit, c'est un témoignage précoce du rayonnement de l'humaniste picard, bientôt célèbre dans l'Europe entière, à la fois comme professeur et comme orateur hors pair.

Les quelques échantillons que nous venons d'examiner montrent que le commentaire de Willich a rapidement passé les frontières et a été accueilli comme une contribution importante à la lecture de Térence. L'instrument d'analyse qu'il a développé a été d'autant plus apprécié qu'il portait l'empreinte de ses grands prédécesseurs, Érasme et Melanchthon. Willich était en phase avec son époque. Comme ces derniers, il avait fait sien le grand héritage de Rodolphe Agricola<sup>68</sup>, qui avec Laurent Valla avait causé une révolution dans

---

que les Gryphe sont des immigrés allemands, qui ont beaucoup fait pour acclimater en France l'érudition d'outre-Rhin. Cf. Sybille von Gültlingen, *Bibliographie des livres imprimés à Lyon au seizième siècle*, t. V (Sébastien Gryphius), Baden-Baden et Bouxwiller 1997, n° 1100.

<sup>66</sup>François Rabelais, *Ceuvres Complètes*, éd. M. Huchon, avec la collab. de F. Moreau, Paris 1994 (Bibliothèque de la Pléiade), p. 527 (*Quart Livre*, 1552, *prologue de l'auteur*) : Ramus, « médisant, mésécrivain et aboyant contre les antiques philosophes et orateurs comme un chien ». Rabelais vise les attaques violentes de Ramus contre Aristote, Cicéron et Quintilien.

<sup>67</sup>*Pub. Terentii Eunuchus, latinè et gallicè*, Lyon 1552, *scholia*, p. 47-48 : *Caeterum huius scenae artificium pulchrè, ut alia omnia, exponit diligentissimus adolescentiae informator, singularisque vir eloquentiae Petrus Ramus, libro Instit. Dialect. 2. cuius verba hic apponere libuit*. Suit le passage, avec la citation de Ter. *Eun.* I, 2, v. 150-152 et 155 ; voir en effet P. Ramus, *Institutionum Dialecticarum libri tres, Aud. Talaei praelectionibus illustrati*, Paris, M. David, 1552, p. 266.

<sup>68</sup>Willich cite *De inventione dialectica* dans l'édition commentée procurée par J. Phrissemius. Voir par exemple son éd. de Térence, citée (note 44), p. 12, en marge :



l'enseignement de la logique et avait transformé celle-ci pour en faire un outil d'analyse et de création de textes<sup>69</sup>. Il pouvait s'insérer tout naturellement dans une lignée d'humanistes qui avaient conquis de haute lutte leur place dans l'enseignement universitaire partout en Europe. En France, à l'époque qui suivit la création – tardive – du collège des lecteurs royaux, il a facilement trouvé un auditoire, celui-là même qui a assisté aux cours de Latomus, d'origine allemande comme lui, et après le départ de Latomus à ceux de Ramus<sup>70</sup>. C'était l'heure de l'*artificium*, de l'approche méthodique des textes<sup>71</sup>. Pour certains, c'était aussi l'heure de la légitimation de la culture antique au sein d'une société chrétienne à l'unité compromise.

Université d'Amsterdam

---

la numérotation des chapitres correspond à celle de l'humaniste de Cologne, avec son préambule anti-scolastique militant.

<sup>69</sup>Voir Peter Mack, *Renaissance Argument : Valla and Agricola in the traditions of rhetoric and dialectic*, Leyde 1993.

<sup>70</sup>Voir A. Tuilier (dir.), *Histoire du Collège de France I – La création, 1530–1560*, Paris 2006, chap. 16 : « Les lecteurs royaux pour l'éloquence latine et la philosophie. De Latomus à Ramus ».

<sup>71</sup>Voir Kees Meerhoff, « Logique et éloquence : une révolution ramusienne? », dans *Autour de Ramus. Texte, théorie, commentaire*, éd. K. Meerhoff et J.-C. Moisan, Québec 1997, p. 87–132.